eu d'abbesse du nom de Anemonia; en effet, lisons attentivement le texte, il porte: « Simili modo amonitione abbatissæ supradictæ » etc. Les historiens, négligeant de recourir au texte primitif et se copiant les uns les autres, ont fait ainsi, un nom propre du mot amonitione, tandis que ce n'est qu'un substantif commun et qu'en français la phrase doit se rendre ainsi « Semblablement, à la demande de la susdite abbesse, c'est-à-dire de l'abbesse Radegonde, nous avons etc. »

Tout ce que nous apprend du reste M. l'abbé Condamin sur l'antique monastère de Saint-Pierre est d'un véritable intérêt. Cet auteur estime aussi avec raison, je crois, que saint Ennemond a pu être l'un de ses fondateurs. — Il est hors de conteste d'ailleurs qu'il l'enrichit de nombreuses dotations. Je dirai plus tard, peut-être, ce que furent ces dotations et les commencements de cette somptueuse abbaye et je parlerai aussi de l'hospice, encore ignoré, que saint Ennemond établit sous le nom de Sainte-Catherine, à coté de l'abbaye Saint-Pierre, pour les pauvres et les pélerins. En faisant cette fondation, ce saint archevêque ne faisait qu'obéir à un usage pieux du temps et imiter aussi ses prédécesseurs. Alors, la charité chrétienne toujours mue de la plus touchante sollicitude pour tous ceux qui souffraient, et ils étaient nombreux, à ces temps de perpétuelles calamités, ne se bornait pas à ériger des maisons de secours dans tous les quartiers de la ville, mais à chacune de ses portes, à tous les ponts, et même le long des grands chemins. Des religieux tenaient ces établissements, et les voyageurs qui en sortaient, recevaient même des secours en argent et en pain pour continuer leur route.

L'histoire de ces asiles de la souffrance et de la misère n'a pas été écrite encore. Quelle noble page à ajouter cependant aux annales lyonnaises!!!